



Québec, le 14 juillet 2026

Madame Sophie Moisset
Porte-parole, Biologiste, Ph. D., Module Environnement
Ministère des Transports et de la Mobilité durable
sophie.moisset@transports.gouv.qc.ca

Objet : Programme décennal de protection des infrastructures du ministère des Transports face aux aléas côtiers au Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine – Questions complémentaires – DQ21

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **16 juillet 10h** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Kim Maloney
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j.

Programme décennal de protection des infrastructures du ministère des Transports face aux aléas côtiers au Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine – Questions complémentaires – DQ21

1. Le Comité technique du Plan d'action sur la gestion des infrastructures dans un contexte de changements climatiques (PAGI3C) a comme mandat d'élaborer un plan d'intervention en matière de gestion des risques côtiers (DQ7.2, p. 25).
 - a. Veuillez détailler ce que contient le plan d'intervention (régions visées, horizon temporel, types d'actions, etc.).
 - b. Où en est l'élaboration de ce plan d'intervention?
 - c. Comment se distingue ce plan d'intervention de ceux qui doivent être définis par le Bureau de projets en érosion et submersion côtières (DQ7.2, p. 15)?
2. En 2025, le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) a créé la Table de travail sur les stratégies d'interventions en zone côtière pour les réseaux de transport, dont un des objectifs est de « favoriser une réflexion globale sur les stratégies d'intervention à mettre en œuvre, notamment en identifiant les infrastructures et communautés à protéger et [celles] à relocaliser » (DQ7.2, p. 26).
 - a. Veuillez détailler l'état d'avancement de cette réflexion pour les régions du Bas-Saint-Laurent et de de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine et pour les autres régions concernées.
 - b. Comment s'arriment les travaux de cette Table avec l'appréciation des risques liés aux changements climatiques pour les infrastructures et les services prioritaires sous la responsabilité du MTMD (DQ1.1, p. 8)?